



---

Réunion du : 20 février 2023

---

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL.

---

Membres Présents :

MM. BELARD, DUFOUR, IMBERT, LOUBEYRE, MAGNANT, PARRO.

---

Absent excusé à la séance :

---

Assite à la séance :

M. VANTAL, secrétaire administratif

Le Bureau présente ses sincères condoléances :

- à la famille de M. Robert GAILLARD, ancien arbitre.
- au CS Arpajon, suite au décès de Mme Chantal LASSAGNE
- à l'AS Chaudes – Aigues Neuvéglise, suite au décès de M. Guy GEMARIN
- au FC Artense suite au décès de son Président M. Jean-Pierre CHARBONNEL
- à l'ES Pierrefort suite au décès de M. Henri ESCHALIER, ancien président du club.

### Informations du Président :

Le Président fait un point sur le nombre de licences enregistrées à ce jour.

Ces statistiques pourront être évoquées et/ou affichées à l'Assemblée Générale. En globalité, la Ligue et tous les autres Districts sont en positif et progressent en nombre de licenciés. 258 000 licences ont été enregistrées par la LAuRAFoot et le nombre total final est envisagé à 265 000 licences pour la saison.

Le Président évoque ensuite les échanges avec les services de Jeunesse et Sports. Les services de l'Etat veulent agir contre toutes les formes de violences et assurer un suivi des dossiers en lien avec les Comités Départementaux.

Dorénavant, le District informera les services de l'Etat de tout problème rencontré sur les terrains (violences verbales, propos racistes et homophobes, etc. ).

Le Président fait part des informations reçues quant à la Journée des Bénévoles qui aura lieu les 29 et 30 avril à Paris. Il y aura 10 personnes du District du Cantal au total dont un représentant de la Ligue (licencié dans un club de Ligue ou membre de Commission de Ligue).

Le Président aborde la réunion initialement prévue avec l'IFF au sujet du Statut des Educateurs. Celle-ci est finalement reportée à une date ultérieure. Les échanges portent ensuite sur les éventuelles futures obligations pour encadrer les équipes en fonction de leur niveau (jeunes et seniors).

Après être revenus sur les différentes affaires en cours en Commission Sportive et de Discipline, les membres du Bureau débattent sur la position à adopter lorsque le District est visé par des propos sur les réseaux sociaux. Une ligne de conduite devra être fixée et adaptée en fonction des propos tenus.

Le Président présente ensuite l'ordre du jour du prochain de Conseil de Ligue où seront abordés le plan de développement de l'arbitrage et le cautionnement des Districts à l'emprunt envisagé par la Ligue.

Le Président informe également des subventions FAFA en cours d'attribution pour les différents projets portés par les clubs et collectivités dans le District.

Roland LOUBEYRE prend ensuite la parole pour faire part des dernières informations du Bureau du Conseil de Ligue :

- La FFF a levé tous les dispositifs Covid.
- L'Equipe de France Féminines affrontera la Colombie en match amical le 7 avril prochain à Clermont-Ferrand.
- La FFF va devenir son propre assureur et va créer sa propre Compagnie en partenariat avec Lloyd's assurance.
- Il est envisagé que l'Assemblée Générale d'hiver de la Ligue se tienne le 25 novembre 2023.

Roland LOUBEYRE présente ensuite le compte-rendu de la Commission de sécurité de la Maison des Sports. Le personnel de l'établissement doit être formé au risque d'incendie. Il liste les remarques effectuées lors de cette visite et informe qu'une réunion aura lieu avec l'ensemble des salariés pour remédier aux points soulevés.

## Tour des Pôles

### Pôle Seniors :

Roland LOUBEYRE fait état de la situation globale et des problématiques rencontrées.

Tout d'abord, il souligne qu'il n'y a pas de difficulté pour la programmation de la Coupe Barrès et des poules de 10.

La situation est différente pour les poules de 12 ainsi que les Coupes du Cantal et Combourieu. En effet, malgré la programmation de rencontres le 8 avril, 10 n'ont pas encore de dates de re-programmation.

La Commission des Calendriers, Coupes et Championnats propose que certains 1/8èmes de finale de Coupe du Cantal soient joués en semaine.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la date est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 00. Une certaine souplesse sera accordée sur la date en cas d'accord entre les deux clubs, tant que la rencontre est jouée avant le jeudi 9 mars.

Après de longs échanges sur les problématiques de calendrier, il est envisagé de créer un groupe de travail qui aura à traiter plusieurs sujets :

- Maintien ou non des prolongations dans les Coupes Départementales Séniors masculins
- Réorganisation des Coupes Départementales
- Carton blanc
- Nombre de remplacements dans les 10 dernières minutes
- Arbitrage à 3 en D1

### Pôle Jeunes :

Gilles MAGNANT rappelle que la première réunion de travail pour l'organisation du Tournoi du 1<sup>er</sup> mai est prévue ce jeudi 23 février.

Il informe également les membres du Bureau qu'un mail a été transmis à tous les clubs au sujet de la professionnalisation. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 28 février.

L'objectif est que les clubs puissent présenter des projets construits, structurés et portés par les élus afin d'avoir une vision pour le club à long terme.

Enfin, la réunion préparatoire au Festival U13 Pitch à Riom ès Montagnes a été effectuée par le Président et Coralie BELIN, CTD DAP.

### Pôle Communication :

Pierre DUFOUR informe des avancées dans les préparatifs de l'organisation des finales nationales U17 et U19.

La visite des représentants de la FFF est prévue le jeudi 23 mars.

Il rapporte également que la première visite de label au club du CS Arpajon aura lieu le mercredi 8 mars.

### Pôle Finances :

Jean-Pierre BELARD rend compte qu'à date 4 clubs n'ont pas encore réglé le deuxième relevé. Il s'agit de l'AS Naucelles, Vallée du Siniq, l'US de la Cère et l'ES Vebret Ydes.

### Pôle Règlements :

Michel PARRO dresse un bilan des différentes affaires en cours en Commission Sportive et de Discipline.

### Pôle Arbitrage :

Patrick IMBERT informe des résultats de la Formation Initiale Arbitres où 8 candidats ont été retenus sur les 9 candidats initialement inscrits.

Il expose ensuite le devis obtenu concernant l'achat de fanions du District.

Il est décidé de lister où et quand peuvent être remis ces fanions pour obtenir un estimatif des besoins à l'année.

Les débats se prolongent. Après plusieurs échanges entre le Président et Patrick IMBERT, le Secrétaire Général informe de sa décision de démissionner de toutes ses fonctions au sein du District.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Président,  
T. CHARBONNEL

Le Secrétaire Administratif  
C. VANTAL